



Pré-CAP des SACDD : l'entourloupe !

Communiqué des élu-es CGT à la CAP

Comme d'habitude l'administration a voulu nous rouler dans la farine !!

La pré-CAP se réunissait les 05 et 06 juin 2013 pour étudier les promotions des SACDD. Les élus ont eu, à l'ouverture de la réunion, la désagréable surprise de découvrir que les taux de promus/promouvables n'étaient toujours pas connus. Si nous acceptions de travailler sur ce principe nous aurions signé un chèque en blanc à la DRH.

Devant notre mécontentement, l'administration nous a annoncé qu'elle avait transmis à la Fonction publique une demande de taux à 18 % pour la classe supérieure et à 15 % pour la classe exceptionnelle, soit 275 promotions pour la classe supérieure et 89 pour la classe exceptionnelle.

Nous ne pouvons accepter ces annonces, sans certitude quant à l'acceptation par la Fonction publique de ces chiffres déjà ridiculement bas ; d'autant que le nombre de promouvables a fortement augmenté suite à la fusion des corps.

De plus, sur les chiffres avancés (275 et 89) la DRH nous demande de valider la répartition suivante :

- classe supérieure : 33 en TRGS (tableau des retraitables au grade supérieur) (12 %), 223 en spécialité administration générale et 19 en spécialité contrôle des transports terrestres,
- classe exceptionnelle : 60 en TRGS (67 %), 26 en spécialité administration générale et 3 en spécialité contrôle des transports terrestres,

Ce procédé est inadmissible !!!

Nos collègues qui prévoient un départ en retraite doivent, bien sûr pouvoir profiter des promotions mais sans pénaliser l'ensemble du corps.

Ce tableau de TRGS faisait partie de la charte de gestion à laquelle la CGT s'est fortement opposée, puisque entre autre, elle dégradait les critères de gestion du corps (gestion de plus en plus au profil).

Ce tableau TRGS, pour être profitable à l'ensemble des agents, devrait apporter un quota supplémentaire de promotions !

Ce qui d'ailleurs a été compris comme tel par la plupart des services.

Devant le tollé général l'administration a dû reculer et reporter l'étude des promotions des 2ème et 3ème grades en septembre, quand nous connaissons les taux promus/promouvables acceptés par la Fonction publique.

Nous avons donc, durant ces 2 jours fait une première étude (avant validation par la CAP) de la liste d'aptitude à SACDD classe normale.

Encore une fois, la CGT déplore que le nombre de postes (60) offerts pour la promotion sociale, soit le même qu'en 2012 alors que le nombre d'agents promouvables a augmenté de 1 300 (15 %).

Plus que jamais, nous serons vigilants quant à la défense de vos droits lors de la CAP des 18 au 20 juin 2013.